



WWF

MÉTHODE
DES CAS



LE SÉNÉGAL : COGESTION DES PÊCHERIES DU POULPE ET DE LA LANGOUSTE ROYALE

COMMENT LES CONSOMMATEURS, LES ENTREPRISES ET LES AUTORITÉS
DE L'UE PEUVENT-ILS AMÉLIORER LES CONDITIONS SOCIALES,
ENVIRONNEMENTALES ET ÉCONOMIQUES DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

REMERCIEMENTS

Rédigé et édité par WWF Espagne / José Peiro Crespo et Juan Vilata (consultants). Mai 2017

Conception de Marco Neves Ferreira

Photo de couverture: © WWF Espagne / Margherita Simionati

WWF Espagne - © / WWF Références et sources disponibles en ligne sur wwf.es

Publié en décembre 2017 par WWF Espagne.

Toute reproduction totale ou partielle doit indiquer le titre et l'éditeur susmentionné comme étant le propriétaire des droits d'auteur.

Texte: © 2017. WWF Espagne. Tous droits réservés.

CONTACTS CLÉS

Raúl García Rodríguez

Coordinateur des pêcheries, WWF Espagne

pesca@wwf.es

Celia Álvarez Doncel

Technicienne des marchés de la pêche durable, WWF Espagne

cadoncel@wwf.es

WWF est l'une des organisations indépendantes de conservation de la nature la plus grande et la plus expérimentée au monde ; elle compte plus de 5 millions de sympathisants et un réseau mondial actif de plus de 100 pays. La mission de WWF est d'enrayer le processus de dégradation de la planète et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature, protéger la diversité biologique du monde, en s'assurant que l'utilisation des ressources naturelles renouvelables soient durables et en soutenant la réduction de la pollution et le gaspillage lié à la consommation.

Ce rapport a été rédigé dans le cadre du projet Fish Forward, cofinancé par WWF et financé par l'UE. Fish Forward a pour objectif de sensibiliser la population à l'impact mondial du choix des poissons et des fruits de mer en Europe, et son effet sur les personnes qui vivent dans les pays en développement. www.fishforward.eu/es

Mentions légales: Cette publication est cofinancée par l'Union européenne. La responsabilité des contenus de celle-ci incombe exclusivement à WWF et ils ne doivent en aucun cas être attribués à une opinion de l'UE.





© Margherita Simonetti / WWF

SOMMAIRE

FISH FORWARD, 11 pays favorisant la consommation responsable de poisson au sein de l'UE	4
QU'EST-CE QUE LA COGESTION	6
LA PÊCHE AU SÉNÉGAL	7
LE POULPE AU SÉNÉGAL, une espèce victime de la surpêche	8
LA LANGOUSTE ROYALE DU SÉNÉGAL, la pression du marché international	10
LES DÉFIS POUR LA COGESTION au Sénégal	12
RECOMMANDATIONS DE WWF aux agences de coopération internationale	14
UN CONSOMMATEUR INFORMÉ	17
GUIDE DE CONSOMMATION RESPONSABLE	19

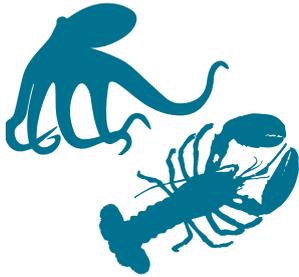
FISH FORWARD, 11 PAYS FAVORISANT LA CONSOMMATION RESPONSABLE DE POISSON AU SEIN DE L'UE

Fish Forward est une initiative, cofinancée par l'Union européenne (UE) et développée par WWF dans 11 pays européens, pour sensibiliser les consommateurs sur le besoin d'un achat responsable de poissons et de fruits de mer. Ce projet met l'accent sur la façon dont les décisions d'achat, en choisissant des produits de la mer issus de filières durables, ont une influence sur la conservation des ressources et sur le soutien du mode de vie des personnes qui en dépendent.

© Margherita Simonetti / WWF



Ce rapport, intitulé « La cogestion dans les pêcheries artisanales du poulpe et de la langouste royale au Sénégal » est l'un des cinq cas d'étude que Fish Forward a élaboré pour analyser les interdépendances entre les options d'achat de produits issus de la pêche sur le marché européen. Il examine leur viabilité et leurs implications dans les pêcheries et au sein des communautés qui en vivent dans les pays en voie de développement et met l'accent sur la durabilité de la gestion de la pêche, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.



**WWF ANALYSE
DEUX CAS RÉUSSIS
DE COGESTION DES
PÊCHES EN AFRIQUE
: LE POULPE ET LA
LANGOUSTE ROYALE**

Dans cette étude, WWF a voulu présenter des cas réussis de cogestion dans le secteur de la pêche en Afrique nord-occidentale qui ont contribué de façon significative à améliorer leurs pêcheries et qui jouent un rôle important dans l'approvisionnement des marchés européens. L'étude analyse également les défis que ces cas ont dû relever en termes de gestion et de commercialisation de ces produits et les conséquences pour les populations locales.

Pour son élaboration, WWF a identifié et décrit 14 cas de pêcheries cogestionnées en Afrique nord-occidentale, au Maroc, en Mauritanie, au Sénégal et en Gambie. Deux d'entre eux ont été sélectionnés pour une analyse plus approfondie qui permette de tirer des leçons utiles pour les opérateurs européens, selon les critères suivants : disponibilité de données plus complètes, approvisionnement du marché européen et existence de résultats qui ont déjà été analysés. Finalement, la pêche artisanale du poulpe (*Octopus vulgaris*) et de la langouste royale (*Panulirus regius*) au Sénégal sont les pêcheries sélectionnées.

Dans ce pays, la cogestion est devenue l'un des principaux axes de la gestion nationale et la loi sur la pêche de 2007 reconnaît sa légalité.

L'équipe responsable de l'étude a travaillé sur le terrain et a interrogé les protagonistes de ces pêches. Elle a également visité les principaux points de débarquement, les usines de traitement et les installations des administrations publiques.

QU'EST-CE QUE LA COGESTION



DANS LA COGESTION,
LES PÊCHEURS ET
L'ADMINISTRATION
SE PARTAGENT LES
RESPONSABILITÉS

La cogestion est un cadre de gestion décentralisé de la pêche, où au moins un groupe de pêcheurs et l'administration partagent les responsabilités relatives à une pêcherie ou zone d'intervention. Il est fréquent aussi que des scientifiques et des organisations de la société civile y participent, pour apporter une base scientifique aux mesures approuvées et s'assurer qu'elles englobent les aspects environnementaux ou de développement.

Parmi les points forts de la cogestion, il convient de souligner la création de processus de confiance entre les acteurs impliqués, l'incorporation du savoir-faire des pêcheurs et leur participation active à la gestion, le suivi et le contrôle de leurs pêcheries. Tous ces facteurs contribuent à une corresponsabilité du secteur de la pêche en matière de conservation des ressources, avec le soutien des autres acteurs. La cogestion est en outre l'un des outils les plus efficaces pour une gestion adaptative et basée sur l'écosystème.

Ce modèle de gouvernance existe dans les pêcheries de toutes les latitudes et caractéristiques, en s'adaptant dans chaque cas à la réalité, ainsi qu'aux ressources humaines et matérielles disponibles, en appliquant différents niveaux de décisions ou cadres légaux.

Les Comités Locaux de Pêche (CLP) et les Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA) sont les deux types d'organisations locales chargées d'appliquer les cadres de cogestion au Sénégal.



© Margherita Simonati / WWF

LA PÊCHE AU SÉNÉGAL

3,2 PIB

LA PÊCHE REPRÉSENTE
3,2 % DU PIB DU SÉNÉGAL
ET EMPLOIE 17 %
DE LA POPULATION

La pêche joue un rôle crucial dans l'économie du Sénégal. En fait, elle représente 3,2 % de son produit intérieur brut (PIB), emploie 17 % de la population et elle est le secteur d'exportation le plus important, avec 21 % du total des exportations.

D'autre part, le poisson est une source importante de protéines pour les habitants du Sénégal. En 2013, la consommation de produits issus de la pêche a atteint les 23,9 kg par personne et par an. Cela représente 11,1% de la consommation de protéines et 42,5 % des besoins en protéine animale. Ce chiffre est nettement supérieur à la moyenne mondiale qui était alors de 19,7 kg par personne et par an, et bien supérieur à la moyenne en Afrique, qui est de 9,8 kg par personne et par an.

Le Sénégal est l'un des pays africains les plus importants pour le marché européen et en particulier pour l'Espagne, qui est son principal partenaire européen. Il fournit 0,7 % du total des importations extra-communautaires de l'UE, les principales espèces commerciales étant les crevettes, le poulpe, le thon et la seiche. L'Espagne reçoit (en valeur) 32,5 % du total des importations de l'UE via le Sénégal, suivie de l'Italie (24,8 %), la France (15,8 %) et le Portugal (10,1 %). Pour le secteur de la pêche sénégalais, ces quatre pays sont les principaux marchés européens, avec plus de 80 % des importations.



© Margherita Simonelli / WWF

LE POULPE AU SÉNÉGAL, UNE ESPÈCE VICTIME DE LA SURPÊCHE



LE SÉNÉGAL EST LE TROISIÈME PAYS EXPORTATEUR DE POULPE EN ESPAGNE ET LE CINQUIÈME DE L'UNION EUROPÉENNE

Le poulpe est l'une des plus importantes ressources de la pêche du pays, avec une forte participation de la pêche artisanale, des liens importants avec le marché européen et un processus participatif d'amélioration de la pêche en cours au niveau national. En 2016, le Sénégal était le troisième pays exportateur de poulpe en Espagne et le cinquième de l'Union européenne (soit 4 634 T avec un prix moyen de première vente de 5,6 euros).

Le poulpe est l'une des plus importantes ressources de la pêche du pays, avec une forte participation de la pêche artisanale, des liens importants avec le marché européen et un processus participatif d'amélioration de la pêche en cours au niveau national. En 2016, le Sénégal était le troisième pays exportateur de poulpe en Espagne et le cinquième de l'Union européenne (soit 4 634 T avec un prix moyen de première vente de 5,6 euros).

La majeure partie de ses captures provient de la Petite Côte, située dans la zone centrale du littoral sénégalais, et sa flotte artisanale travaille avec des pirogues en bois motorisées, en utilisant des hameçons de type turlutte. Cette flotte emploie 1 650 pêcheurs et 720 personnes dans l'industrie liée à son traitement, qui sont majoritairement des femmes.

Les captures sénégalaises enregistrées entre 2004 et 2015 représentaient 5 600 T de poulpe –dont 60 % pêchés par la flotte artisanale. Nonobstant, il n'existe aucun



© Margherita Simonati / WWF



**AU VU DU SUCCÈS,
LES PÊCHEURS SONT
DEVENUS LES PRINCIPAUX
PARTISANS DE LA
COGESTION**

modèle régulier en raison de la biologie propre de l'espèce qui est très influencée par les changements environnementaux. À titre d'exemple, il convient de rappeler que les pluies affectent de forme positive les bancs de poulpe.

Malgré les nombreuses divergences relatives aux statistiques de la pêche, les données indiquent qu'au Sénégal, le poulpe est victime de la surpêche et que cela a entraîné le lancement d'un processus participatif visant à mettre en place un plan national de gestion de la pêcherie du poulpe.

La cogestion, une course de longue haleine pour la pêcherie du poulpe

Le travail en faveur de la cogestion au Sénégal a démarré dans les années 2000 et le premier pas fut la détermination de la période de frai, afin d'établir une fermeture de zone pour la pêche du poulpe. Par la suite, le stock a été renforcé grâce à l'utilisation de pots à poulpes pour favoriser la ponte.

Au vu du succès des premières expériences, les pêcheurs sont devenus les principaux partisans de la cogestion. D'ailleurs, des mesures additionnelles ont été mises en place par la suite, comme la création d'une Aire Marine Protégée (AMP), des réserves intégrales, des interdictions saisonnières, la limitation à 50 pirogues par jour ou à celle de 20 filets par pirogue.

Les initiatives locales de cogestion comme celle-ci ont donné lieu à un processus collaboratif pour développer un plan national de gestion de la pêcherie du poulpe. Néanmoins, il reste encore des défis à relever, comme le manque d'informations sur la population de poulpes et la définition des niveaux d'utilisation durable.

Finalement en 2016, ce processus d'amélioration a abouti à la signature d'un accord entre le Sénégal et le Maroc par le biais duquel ce dernier contribuait au développement d'un plan de gestion de la pêche du poulpe au Sénégal.

La cogestion est appréciée par tous

La cogestion a apporté de grands bénéfices dans de nombreux domaines sur la Petite Cote, aussi bien pour les espèces que pour les pêcheurs.

Parmi les bénéfices biologiques, il convient de signaler l'augmentation des captures et la taille moyenne du poulpe. Les personnes interrogées citent également l'amélioration du nombre et l'abondance d'espèces associées à cet animal.

D'autre part, ce type de gestion a été très bien accueilli par la communauté de pêcheurs. Ce n'est pas un hasard si les mesures implantées reposent sur les connaissances traditionnelles. Ainsi, l'expérience des pêcheurs est présente dans la cogestion et l'application des mesures est nettement meilleure, comme dans le cas des limites relatives aux mailles des filets.

L'autre question-clé est l'augmentation des revenus des pêcheurs et des vendeurs de poisson, même si cela peut être un effet de la forte demande de poulpe sur les marchés internationaux.

Pour finir, certaines mesures qui fonctionnent dans cette zone ont été adoptées récemment par le gouvernement et sont passées du niveau local au niveau national, au sein du plan susmentionné.



**GRÂCE À LA COGESTION,
LES CAPTURES ET LA
TAILLE MOYENNE DU
POULPE ONT AUGMENTÉ**

LA LANGOUSTE ROYALE DU SÉNÉGAL, LA PRESSION DU MARCHÉ INTERNATIONAL

Ce cas d'étude s'est centré sur la commune de Ngaparou, au sud-est de Dakar, où opèrent 238 pirogues de pêcheurs sénégalais pêchant la langouste à la main avec une turlutte ou un filet maillant de fond.

LES PRINCIPAUX MARCHÉS DE LA LANGOUSTE ROYALE EN EUROPE SONT LE PORTUGAL, L'ESPAGNE ET L'ITALIE

Dans cette région, la langouste verte est l'une des principales espèces ciblées par les pêcheurs. Nonobstant, compte tenu de l'augmentation de l'effort de la pêche dans les années 1990 et 2000, les captures ont chuté et la taille des langoustes a diminué en raison de la surexploitation des ressources.

Tel est le détonateur qui a poussé les pêcheurs à mettre en place un système de gestion communautaire leur permettant de sauver leur mode de vie et de récupérer la santé des populations.

La langouste royale est une espèce qui a une grande valeur commerciale et qui est exportée principalement vers les marchés internationaux. Selon les données officielles enregistrées en 2015, les captures représentaient 69 t. Néanmoins, il est difficile de trouver des statistiques spécifiques relatives aux exportations de la pêche à Ngaparou.

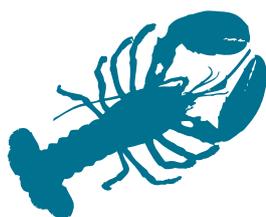
Une partie de la capture est probablement acquise par les négociants en gros de poissons dont le siège se trouve à Dakar, d'où le produit est exporté. La capitale compte en effet de nombreux établissements autorisés pour l'exportation de la langouste vivante, fraîche ou congelée vers le marché européen et vers d'autres destinations.

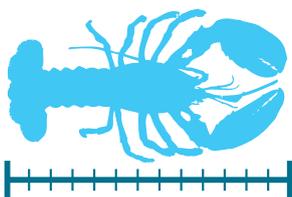
En 2016, la Chine était le principal importateur de langouste royale du Sénégal (97 % du produit). En Europe, les principaux marchés étaient, dans l'ordre, le Portugal, l'Espagne et l'Italie. La langouste royale est également vendue dans les hôtels et les restaurants locaux.

La cogestion, une solution pour la langouste

La cogestion à Ngaparou date de 2008, date de l'implantation, avec le soutien de la Banque Mondiale et du gouvernement, d'un système de cogestion visant la récupération de cette espèce et l'amélioration des revenus des communautés vivant de la pêche.

Le besoin de créer des zones de refuge pour la langouste a été rapidement mis en évidence et a abouti à l'approbation d'une Aire de Protection de Pêche qui a impliqué la





DIFFÉRENTES
MESURES ONT ÉTÉ
ADOPTÉES POUR
CONTRÔLER LA
TAILLE, ÉVITER
LA CAPTURE DES
JEUNES SPÉCIMENS
ET LIMITER CERTAINS
TYPES DE FILETS

division de l'aire en trois zones, avec différents niveaux de restrictions de l'activité de la pêche, allant de l'interdiction totale au libre accès.

Ce système a été associé à d'autres améliorations, comme l'interdiction de capturer des spécimens jeunes et des femelles grainées, le contrôle d'une taille minimum de débarquement ou la limitation des filets dans les zones restreintes, où seuls les filets maillants sont autorisés.

Grâce à ce système, tout le monde y gagne

Comme dans le cas du poulpe, la cogestion de la pêcherie de la langouste royale a entraîné des améliorations importantes dans de nombreux domaines, aussi bien au niveau biologique que social.

Parmi les bénéfices biologiques, il s'est produit une augmentation du rendement total, ainsi que du rendement par unité d'effort et du poids moyen des langoustes, qui a triplé dans les deux cas. D'autres espèces commerciales ont également bénéficié des mesures de gestion comme le prouve le retour de poissons démersaux qui avaient disparus de la zone et une grande abondance de jeunes spécimens de nombreuses espèces.

En matière de gouvernance, les communautés agissent comme moteurs actifs dans la création et le développement des mesures au niveau local. La cogestion a favorisé la création d'un réseau d'Aires Marines Protégées (AMP) avec différents niveaux de restriction d'utilisations, ce qui est une façon très efficace de protéger les ressources.

Quant aux améliorations économiques, il convient de mentionner l'augmentation des revenus des pêcheurs et des intermédiaires. Dans ce domaine, des initiatives de mise en valeur du produit au sein de la communauté ont été lancées, en améliorant sa manipulation et sa qualité et en réalisant le processus de traitement de la langouste. De cette façon, les bénéfices de la cogestion sont répartis au sein des communautés qui vivent de la pêche.

Pour finir, il convient de souligner qu'une partie des bénéfices économiques sont destinés à un fond social pour favoriser l'application des mesures de cogestion, promouvoir une meilleure cohésion au sein de la communauté et disposer des ressources nécessaires pour aider ceux qui en ont besoin.

LE POIDS DE LA
LANGOUSTE ROYALE A
TRIPLÉ ET AUGMENTÉ
LES REVENUS DES
PÊCHEURS



© A. M. Arias (CSIC)

LES DÉFIS POUR LA COGESTION AU SÉNÉGAL

Même si les bénéfices de la cogestion sont palpables, le poulpe est victime de la surpêche et des captures accidentelles de la flotte de chalut. À ces problèmes s'ajoutent les grandes lacunes d'information sur cette pêcherie, qui pourraient impliquer un obstacle pour ce modèle de gestion.



LA LUTTE CONTRE LA PÊCHE ILLÉGALE EST L'UN DES PLUS GRANDS DÉFIS QUE DOIT RELEVER LA GESTION DE LA PÊCHE AU SÉNÉGAL

En outre, **la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non régulée est l'autre principal défi de la cogestion.** Le manque de surveillance des eaux côtières oblige les pêcheurs artisanaux à patrouiller la côte, avec le coût économique et le risque pour leur sécurité que cela implique.

D'autre part, l'abandon des espèces traditionnelles clé au Sénégal comme la sardinelle ou l'ethmalose d'Afrique, en faveur du poulpe et de la langouste, orientées au marché international, affaiblit l'industrie locale de transformation. Cette situation **a des effets négatifs, principalement, pour le collectif de femmes** qui travaillent de façon artisanale en traitant de petits pélagiques. Cette diminution du volume de ces espèces les oblige à se tourner vers d'autres activités.

Et même si en termes de rentabilité économique elles ne peuvent pas rivaliser avec les espèces destinées à l'exportation, ces espèces traditionnelles dont le



© Margherita Simonetti / WWF

46%

**AU SÉNÉGAL, 46 %
DES FOYERS SONT
EXPOSÉS À L'INSÉCURITÉ
ET À LA VULNÉRABILITÉ
ALIMENTAIRES**

prix est inférieur sont essentielles pour la sécurité alimentaire du Sénégal. Cela a aggravé un problème social de manque de disponibilité de protéines de poisson sur le marché local à bas prix. Au Sénégal, 46 % des foyers sont exposés à l'insécurité et vulnérabilité alimentaires.

D'autre part, il convient de mentionner les énormes variations des prix de vente du poulpe sur la plage, qui s'envolent ou stagnent selon la saison, influencés par le marché international. Or, cela empêche les pêcheurs de disposer de revenus réguliers et soulève des doutes sur l'équité de la distribution des bénéfices économiques de la pêche, qui tendent à se concentrer sur les maillons supérieurs de la chaîne.

Néanmoins, malgré un réel intérêt pour favoriser la cogestion, il convient de souligner que l'État se montre encore réticent à renoncer à ses compétences en matière de gestion de la pêche. Actuellement, les mesures à appliquer doivent être approuvées par le gouvernement central, ce qui ralentit le processus. Un problème qui a pour conséquence le manque d'indépendance de ceux qui le gèrent au niveau local. Ainsi donc, le processus démarré à cette échelle, avec des succès évidents, est devenu une gestion plus centralisée et éloignée des communautés vivant de la pêche.

Certaines mesures réussies dans les cas d'étude s'appliquent déjà au niveau national et sont obligatoires. Même si l'adoption de directives ou de mesures au niveau national dérivées des leçons apprises peut s'avérer positive, elles ne doivent pas être prescriptives. Certaines mesures peuvent être inappropriées pour d'autres zones et nuire aux nouveaux processus participatifs au sein d'autres communautés locales et à leur implication. En outre, il faut tenir compte des niveaux inégaux lors de la mise en marche des systèmes de cogestion. Le niveau d'implication varie énormément en fonction de la communauté en question et de sa dimension.

Il faut ajouter à tout cela les difficultés dans les centres urbains. Malgré le nombre important de pêcheurs, ils ne sont pas encore assez bien organisés pour appliquer la cogestion, contrairement aux petites localités, mieux adaptées pour mettre en marche ces cadres participatifs.

Il ne faut pas oublier non plus l'énorme dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. La cogestion au Sénégal est liée au soutien des agences de coopération et aux donateurs, tant du point de vue technique que du financement.

L'autre handicap est le manque de capacité technique et administrative, de la base aux administrateurs du système. L'analyse indique que le faible niveau d'éducation des personnes faisant partie de la cogestion rend complexe le développement de ce modèle dans son ensemble.

Pour finir, il faut résoudre l'absence de coordination, communication et synergie entre les acteurs et le manque de connaissances scientifiques sur les espèces et les pêcheries.

RECOMMANDATIONS DE WWF AUX AGENCES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

En ce qui concerne le soutien à la durabilité des pêcheries artisanales dans les pays en voie de développement, il faut absolument renforcer les modèles de gouvernance participatifs, en appliquant les leçons apprises des expériences existantes et en apportant des réponses aux principaux défis biologiques, sociaux et économiques, par le biais d'approches plus holistiques.

Les projets de coopération doivent être formulés avec précaution et conçus avec des objectifs, des activités et des cadres réalisables. Leur conception et mise en marche doivent compter sur la participation de leurs bénéficiaires. Ainsi, les communautés locales et leur savoir-faire doivent être intégrés dans le plan original du projet, en abordant correctement les complexités du système et en se centrant sur les besoins locaux : durabilité des ressources, genre, sécurité alimentaire et emploi.



© Margherita Simonetti / WWF

Il faut également une meilleure coordination, communication et transfert des connaissances entre les agences de développement, pour créer des synergies qui permettent de résoudre les problèmes et les véritables besoins locaux.

Somme toute, en matière de pêche de poulpe et de la langouste royale au Sénégal, la coopération internationale doit encore régler les points suivants:

- Renforcer la gestion de la pêche, y compris les mesures de capacité et d'effort, selon l'importance de chaque zone.
- Améliorer le suivi de la pêche, étudier les espèces pêchées les plus importantes et soutenir la capacité technique sur le terrain.
- Incorporer le changement climatique dans les projections d'effort de pêche au Sénégal et adopter une approche écosystémique dans la gestion de la pêche.
- Renforcer la surveillance et le contrôle. Favoriser une meilleure coopération régionale dans la lutte contre la pêche illégale.
- Soutenir la coordination régionale pour garantir la sécurité alimentaire.
- Déterminer les mesures de protection des stocks pour augmenter leur efficacité.
- Analyser les façons d'augmenter l'approvisionnement de poissons sans augmenter la pression de la pêche.
- Garantir l'approvisionnement en poissons des marchés locaux.
- Analyser l'impact écologique, social et économique de l'utilisation de méthodes destructives, comme la pêche au chalut.
- Calculer le rôle de l'aquaculture durable pour réduire les menaces liées à la sécurité alimentaire.
- Agir contre les indices de pauvreté élevés au Sénégal et incorporer des stratégies efficaces pour améliorer la distribution des bénéfices socioéconomiques dans les communautés qui vivent de la pêche.
- Encourager les activités alternatives qui génèrent des ressources pour les collectifs les plus vulnérables, comme c'est le cas des femmes.
- Chercher des alternatives pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE DOIT
COMPTER SUR LES
COMMUNAUTÉS LOCALES
POUR CONCEVOIR SES
PROJETS



Quant à l'UE, elle doit veiller à la pleine application de la dimension externe de la Politique Commune de la Pêche (PCP), y compris des Accords de collaboration de pêche durable et à l'implantation harmonisée du règlement contre la pêche illégale parmi ses membres. Elle doit également aider les pays côtiers à remplir les objectifs de développement durable ou leur fournir des outils légaux comme les Mesures du ressort de l'état du port (FAO). En outre, il faut absolument assurer la cohérence entre les politiques nationales de pêche, d'environnement, de commerce, d'action extérieure et de développement.

RECOMMANDATIONS POUR LES NÉGOCIANTS ET LES DISTRIBUTEURS

Les entreprises de commercialisation, de distribution et de transformation des produits du poisson doivent s'engager vis-à-vis de leurs clients, par le biais de politiques publiques d'approvisionnement de poissons issus d'une pêche durable. Elles doivent garantir la traçabilité, en fournissant des informations claires et précises au consommateur et appuyer activement la durabilité des ressources marines qu'elles commercialisent et la conservation des océans.

**IL FAUT S'ASSURER DE LA
TRAÇABILITÉ DU PRODUIT,
EN FOURNISSANT
DES INFORMATIONS
CLAIRES ET PRÉCISES AU
CONSOMMATEUR**



Cet engagement doit s'appliquer aussi à leurs fournisseurs, en s'assurant qu'ils adoptent les actions d'amélioration des pêcheries qui garantissent leur durabilité et en renforçant ces améliorations au travers d'accords au bénéfice de toutes les parties.

Une demande constante et un engagement à long terme en faveur de la durabilité environnementale et sociale des pêcheries locales encouragera les pays et les pêcheurs à établir des systèmes de gouvernance efficaces.



© Margherita Simonati / WWF

UN CONSOMMATEUR INFORMÉ

Les exemples présentés dans le rapport montrent les fortes interdépendances entre les marchés et les pêcheries des pays en voie de développement et comment l'exploitation excessive affecte les communautés locales qui dépendent des ressources de la pêche. Le consommateur est un acteur clé pour parvenir à ce que les pêcheries de tous les océans soient durables et que les milliers de personnes qui dépendent des ressources que nous pêchons dans nos mers puissent en bénéficier.

**UN BON ÉTIQUETAGE
EST LA CLÉ POUR QUE
LE CONSOMMATEUR
PUISSE CHOISIR DE FAÇON
RESPONSABLE ET EN
TOUTE CONNAISSANCE
DE CAUSE**

En qualité de consommateurs responsables, il est primordial de rechercher et d'acheter des produits issus d'une activité durable. Pour ce faire, il faut se renseigner, en suivant les recommandations des guides sur le poisson responsable, comme par exemple celle qui a été rédigée par WWF. Il est également très important de s'assurer que le produit est étiqueté correctement, de connaître l'espèce achetée, l'endroit où elle a été pêchée ou produite et comment elle a été pêchée. Le consommateur doit éviter d'acheter du poisson hors des marchés légaux, trop jeune ou d'une taille interdite.



Pour s'assurer que le produit acheté est issu du développement durable, le consommateur doit chercher les logotypes de référence, tels que MSC ou ASC.

Le consommateur est à même de marquer la différence et d'encourager une pêche durable et responsable, tant du point de vue environnemental que social. De cette façon, au-delà d'un aliment délicieux, il y a une histoire positive de développement durable et de mers en "bonne santé".

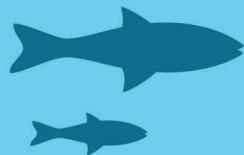


© Margherita Simonati / WWF

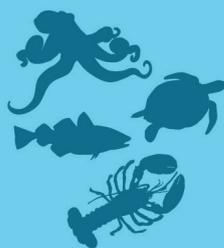
Avantages de la cogestion



Augmentation
des captures



Augmentation
de la taille



Amélioration d'autres
espèces commerciales

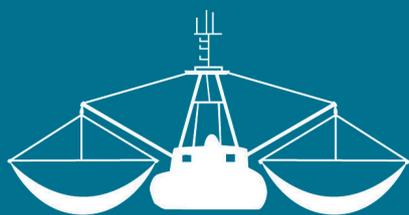


Meilleure cohésion
dans la communauté



Augmentation
des revenus des
pêcheurs

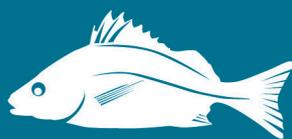
Les défis de la cogestion



Surpêche



Pêche illégale



Abandon des espèces traditionnelles



Dépendance du soutien externe



Faible autonomisation



Plus grande indépendance des communautés

Recomendaciones



À l'attention de la coopération internationale : compter sur les communautés locales pour concevoir les projets

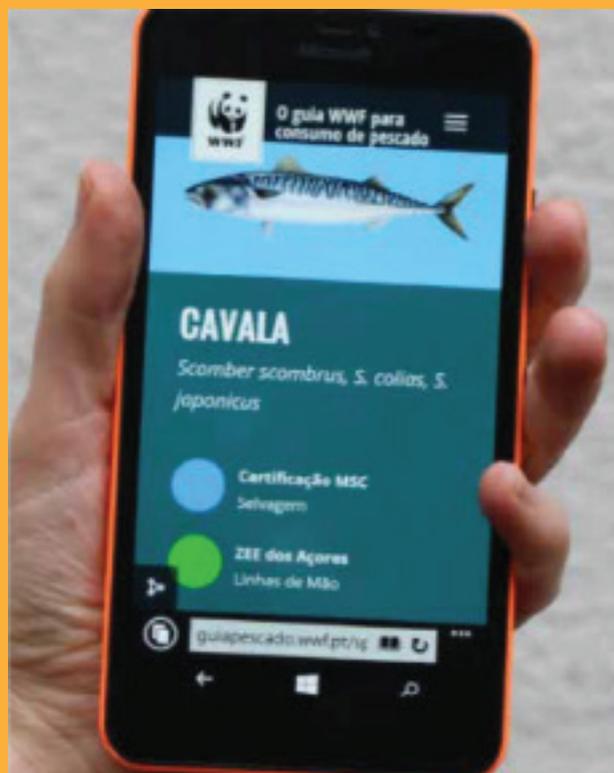


Aux négociants : garantir la traçabilité des produits en fournissant des informations au consommateur



Aux consommateurs : acheter des produits issus de la pêche durable

GUIDE DE CONSOMMATION RESPONSABLE



Dans une économie mondiale, nos décisions quotidiennes en matière de consommation de poisson et de fruits de mer peuvent avoir un impact considérable sur les ressources marines et les personnes qui en dépendent, même si cela se passe très loin de chez nous. La surpêche, pour faire face à une demande croissante, est une menace sérieuse pour le futur des populations de pêcheurs.

Dans ce contexte, la sensibilisation des consommateurs concernant leurs options est un point crucial pour sauver et restaurer les populations de poissons des mers et des océans.

Il existe trois éléments clés:

- Vérifier l'étiquette pour vraiment savoir ce que l'on achète.
- Éviter de manger de petits poissons qui n'ont pas eu le temps de se reproduire.
- Varier les espèces de poissons et de fruits de mer qui sont consommées pour réduire la pression sur les populations les plus demandées.

Pour simplifier les achats durables de poissons et de fruits de mer, WWF met à la disposition des consommateurs un guide en ligne disponible sur le site Web guiadepescado.com, ou par le biais d'une application mobile qui propose des conseils de consommation relatifs à plus de 80 espèces. Grâce à une légende par couleurs, rouge pour la consommation non recommandée, jaune pour la consommation avec modération, et vert pour la consommation recommandée, la décision des acheteurs est plus facile.

Les conseils de consommation offerts par le guide s'appuient sur des données scientifiques disponibles. Pour leur rédaction, l'état de conservation des pêcheries a été pris en compte, en fonction de leur provenance, mais également l'impact de l'engin de pêche utilisé pour leur capture. Différents conseils sont par conséquent proposés pour une même espèce, en fonction de la zone de pêche et de la technique utilisée pour la capture ou pour la production en aquaculture.

www.guiadepescado.com

LA PÊCHE EN CHIFFRES

800 MILLIONS DE PERSONNES

Au niveau mondial, plus de 800 millions de personnes dépendent de la pêche comme source de revenus et d'aliments. Un grand nombre d'entre elles vivent dans des pays en voie de développement.

SURPÊCHE

31 % des populations mondiales de la pêche sont surexploitées et 58 % sont pleinement exploitées.

UE

La moitié des importations de poissons de l'UE est issue des pays en voie de développement, et dans le cas de l'Espagne, ce chiffre représente 38 %.

CONSOMMATION

Le poisson est une source importante de protéines pour la population sénégalaise. En 2013, la consommation de produits issus de la pêche était de 23,9 kg par personne et par an.

LA PÊCHE AU SÉNÉGAL

La pêche joue un rôle primordial pour l'économie : elle représente 3,2 % de son produit intérieur brut (PIB) et emploie 17 % de la population.



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.es